

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Mgr Battandier, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal. — V Correspondance romaine. — VI Choses de France. — VII Chronique sherbrookienne : M. l'abbé Hamelin. — VIII La Côte-des-Neiges, 6e article. — IX Société d'une messe. — X Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 22 février

S. Mathias, mercredi des Cendres, carême, temps de Pâques. 1er vendredi du mois et exercices du mois de S. Joseph (1).

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 22 février

Messe de la Quinquagésime, semi-double; 2e or. A cunctis, 3e au choix du célébrant; préf. de la Trinité. — I vêpres de S. Pierre Damien E. D., double; mém. du dim.

Mercredi, le 25 février

Bénédiction et distribution des Cendres. A la messe, 2e or. A cunclis, 3e Omnipolens, préf. du carême.

SOLENNITE DE TITULAIRES

Dimanche, le 1er mars

On ne peut faire, le 1er dim. du carême, aucun office mêmc de 1ère cl., ni par conséquent de solennité.

J. S.

⁽¹⁾ Indulgences: 10 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph; — 20 indulgence plénière au jour de leur choix en ce mois, ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.